



Sous la présidence de Messieurs Jean-Jacques MONLOUBOU et Jean-Marc BOUDOU, Vice-Présidents de Saint-Flour Communauté, la commission intercommunale thématique Déchets s'est déroulée en salle des conférences du village d'entreprises le lundi 8 février 2021. Conformément à la délibération du 13 janvier 2021 du conseil communautaire, les membres titulaires de la commission déchets étaient conviés à cette réunion.

L'ordre du jour a été le suivant, comme prévu à la convocation adressée le 1<sup>er</sup> février :

- Adoption du compte-rendu de la séance du 25 janvier 2021
- Proposition de la méthode d'évaluation du service de collecte des déchets ménagers
- Présentation du SYTEC : politique de prévention des déchets ménagers et de la sensibilisation au tri
- Questions diverses

Monsieur Loïc Pouderoux est désigné secrétaire de séance.

Les membres présents sont mentionnés dans la feuille de présence ci-annexée (ANNEXE 1).

Les supports de présentation sont annexés au présent compte-rendu (ANNEXES 2 et 3)

\*\*\*\*\*

### **Adoption du compte-rendu de la séance du 25 janvier 2021**

La proposition de compte-rendu de la séance du 25 janvier 2021 retranscrivait de manière nominative les interventions lors du premier point de l'ordre du jour et synthétisait, sans les identifier, les interventions des élus lors des questions diverses. Plusieurs élus demandent qu'un choix sur l'une ou l'autre rédaction soit fait. Une erreur de date s'est glissée dans le support de présentation diapositive 32 : le camion de collecte qui partait du dépôt de Chaudes-Aigues part désormais du dépôt de Saint-Flour depuis décembre 2019 et non depuis décembre 2020.

**SYNTHESE** : Les comptes-rendus n'étant pas des procès verbaux, une synthèse des débats sera rédigée sans identifier nommément les élus prenant la parole.

Une nouvelle version du compte-rendu de la séance du 25 janvier 2021 sera mise à disposition des élus.

### **Proposition de la méthode d'évaluation du service de collecte des déchets ménagers**

Julie Frogneux, responsable du service de gestion des déchets de Saint-Flour Communauté, présente les cibles de l'évaluation du service de collecte des déchets ménagers et la démarche proposée.

Il est proposé d'associer 5 agents de collecte à l'analyse et à la restitution de l'évaluation technique. Le choix de ces agents doit permettre de couvrir le territoire.

Il est proposé d'adresser aux maires du territoire un formulaire d'enquête. Celui-ci sera accompagné du recensement et de la localisation des points de collecte. Afin de mettre à jour la base de données « Bacs de collecte » ainsi que pour l'exploitation du formulaire d'enquête, un stagiaire sera recruté. Les agents du centre aqualudique, pendant la fermeture de l'établissement, participeront également au recensement des bacs de collectes . Le modèle de formulaire est projeté en séance (ANNEXE 4) . Les membres de la commission proposent quelques modifications et notamment d'ajouter une échelle de notation.

Le planning suivant de restitution est proposé :

- La présentation de l'évaluation technique et financière sera faite en mars
- la restitution de l'enquête auprès des maires sera réalisée début juin.

L'objectif est d'avoir mis en place les mesures correctives pour la saison estivale.

**SYNTHESE :** Les élus de la commission approuvent la proposition d'associer 5 agents de collecte à l'analyse technique. Les élus de la commission approuvent la proposition de soumettre aux maires un formulaire d'enquête. Le planning de restitution est également approuvé.

### **Présentation du SYTEC : politique de prévention des déchets ménagers et de la sensibilisation au tri**

Martine TEXIER, directrice générale des services du SYTEC et Julien JIN, directeur des installations de traitement, présentent les compétences du syndicat et les enjeux liés au tri et au centre de tri. (ANNEXE 3).

Les compétences du SYTEC se répartissent entre, compétences obligatoires autour du traitement des déchets et, compétences à la carte autour de la planification, l'aménagement et le développement de l'espace.

Concernant l'enjeu de réduction des déchets ménagers, la politique de prévention du SYTEC va être revue.

Concernant le tri des déchets plusieurs enjeux ont été abordés. L'aspect vieillissant du centre de tri a été souligné. La qualité de la collecte sélective est acceptable mais l'augmentation du taux de refus nécessite des actions de sensibilisation des usagers. L'extension des consignes de tri (tri de tous les emballages plastiques, y compris films, pots et barquettes) nécessitera une adaptation conséquente du fonctionnement du SYTEC et de Saint-Flour Communauté dans les années à venir.

CITEO est l'organisme qui accompagne financièrement les collectivités dans l'organisation de la collecte sélective et du tri des déchets. Le soutien apporté est conditionné par l'atteinte d'un certain nombre d'objectif dont la qualité du tri ainsi que par l'élaboration annuelle d'un plan d'actions. Les collectivités adhérentes au SYTEC sont parties prenantes dans l'élaboration de ce plan d'actions.

### **Questions diverses**

La prochaine séance de la commission déchets se tiendra le lundi 8 mars 2021 à 16h.

Seront notamment abordées la collecte des plastiques agricoles et la collecte des déchets verts.

\*\*\*\*\*

**A Saint-Flour, Le 16 Février 2021,**

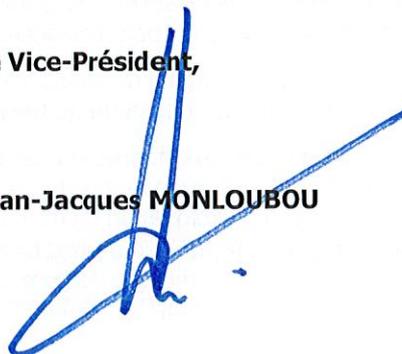
**Le secrétaire de séance,**

**Loïc POUDEROUX**



**Le Vice-Président,**

**Jean-Jacques MONLOUBOU**



**LISTE DES ANNEXES : PAGE SUIVANTE**

**Annexe 1 : feuille de présence**

**Annexe 2 : support de présentation Commission intercommunale thématique Déchets**

**Annexe 3 : support de présentation du SYTEC**

**Annexe 4 : proposition du formulaire d'enquête**

